



CONVOCATION

Les membres du Conseil communal ainsi que les membres de la Municipalité sont convoqués en séance ordinaire le

Mardi 21 mars 2023 à 20h15 Maison des Pressoirs

ORDRE DU JOUR

APPEL

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 6 décembre 2022
2. Assermentations de Monsieur Robert CRÜLL en remplacement de Monsieur Brian CHASSOT démissionnaire et de Madame Cécile HARTWEG en remplacement de Madame Sara ORELLANA démissionnaire
3. Communications du bureau du Conseil
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis N° 01/2023 : Demande de crédit de CHF 98'000.- TTC pour la désaffectation partielle et divers aménagements du cimetière.
 - Précisions de la Municipalité
 - Rapport de la Commission ad-hoc
 - Rapport de la Commission des finances
 - Discussion et décision
6. Préavis N° 02/2023 : Demande de crédit de CHF 513'498.- TTC pour financer les études préalables à la phase d'exécution des travaux de réaménagement de la RC80
 - Précisions de la Municipalité
 - Rapport de la Commission ad-hoc
 - Rapport de la Commission des Finances
 - Discussion et décision
7. Préavis N° 03/2023 : Demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour la mise en séparatif des collecteurs communaux du secteur des Alouettes.
 - Précisions de la Municipalité
 - Rapport de la Commission ad-hoc
 - Rapport de la Commission des Finances
 - Discussion et décision
8. Préavis N° 04/2023 : Demande de crédit de CHF 303'000.- TTC pour l'optimisation de l'éclairage public et mise en œuvre du plan directeur.

Amendement déposé par la Municipalité, renommer le schéma directeur de l'éclairage public

 - Précisions de la Municipalité
 - Discussion et décision

Amendement déposé par Madame Fabienne DELAPIERRE et Monsieur Massimo DI SANTOLO (texte de l'amendement joint à cet envoi)

Précisions des signataires

Discussion et décision

Préavis

- Précisions de la Municipalité
- Rapport de la Commission ad-hoc
- Rapport de la Commission des Finances
- Discussion et décision

9. Divers et propositions individuelles

CONTRE APPEL

Lonay, le 1^{er} mars 2023/GD